

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« LE MOIS POUR TOUT ENTENDRE » 2013

Lancement le **jeudi 14 mars 2013**,

à l'occasion de la **Journée Nationale de L'Audition**

Le réseau Audition Mutualiste d'Alsace regroupe **10 centres de correction auditive** répartis dans toute l'Alsace. Comme l'an passé, il organise « **Le mois pour tout entendre** » destiné à tous ceux qui souhaitent tester leur audition ou connaître les solutions adaptées à leur déficience auditive.



Cette année, la Mutualité Française Alsace a fait le choix de démarrer « Le mois pour tout entendre » le **jeudi 14 mars 2013**, à l'occasion de la **Journée Nationale de L'Audition**.

Lors de cette journée – les centres de correction auditive (Saverne – Haguenau – Strasbourg – Illkirch – Colmar – Mulhouse – Saint-Louis et Thann) seront ouverts **sans rendez-vous** pour un premier contact avec un audioprothésiste (voir la liste des centres et les horaires en page 2).

Du 14 mars au 14 avril, l'opération « **Le mois pour tout entendre** » mettra en avant durant un mois, des prestations offertes toute l'année par le réseau Audition Mutualiste :

Un bilan auditif gratuit*

Sur simple rendez-vous, tout assuré social peut effectuer un bilan auditif gratuit* réalisé par un audioprothésiste du réseau. Celui-ci commence par évaluer les besoins du patient en l'écoutant pour bien comprendre l'historique de ces déficiences. L'audioprothésiste procède alors à des tests complémentaires à ceux de l'ORL.

Un essai gratuit d'aides auditives**

En réponse aux résultats des tests, l'audioprothésiste présentera au patient les solutions adaptées à sa déficience auditive. Cette présentation est accompagnée d'un devis clair et détaillé qui permet au patient de faire un choix éclairé. L'audioprothésiste proposera au patient de tester l'aide auditive, sur plusieurs jours, ce qui lui permettra d'apprécier le bénéfice de l'appareillage en situation de vie courante. A l'issue de cet essai, le patient prendra alors la décision de conserver ou non cette aide auditive.

Les coordonnées des 10 centres Audition mutualiste en Alsace sont disponibles sur le site Internet de la Mutualité Française Alsace www.mf-alsace.com.



Rappelons que le nombre de malentendants est estimé à **6 millions en France**. La surdité n'est pas une maladie du troisième âge, puisque 2 millions de malentendants ont moins de 55 ans. Un Français sur deux ne fait jamais évaluer son audition.

* Bilan à but non médical

** Sur présentation de l'ordonnance médicale. Voir condition en magasin.

A propos du réseau Audition mutualiste



Organisé en réseau national, l'enseigne Audition Mutualiste, présidée par Christian Py, regroupe plus de 300 centres. Depuis sa création en 2000, l'enseigne poursuit sa phase d'expansion avec de nombreuses ouvertures annuelles. Les centres sont animés par plus de 215 professionnels de l'audioprothèse.

Gérés par des groupements adhérant à la Mutualité Française, les centres Audition Mutualiste sont ouverts à tous les assurés sociaux. Ils proposent des solutions auditives à des prix maîtrisés avec une exigence de qualité des produits et des services. Ils appliquent une charte de qualité liée à la pratique de l'audioprothèse, basée sur la disponibilité à l'égard de la personne malentendante, à l'information et aux compétences professionnelles. L'enseigne accorde une place importante à la dimension humaine du métier.

Après 4 ans d'utilisation de la signature « Pour le prix et pour l'écoute », le réseau Audition Mutualiste réoriente ses prises de parole avec la volonté de traduire sa posture de référent du secteur de l'audioprothèse. Conseiller, équiper et accompagner sont les grandes lignes directrices de la stratégie du réseau. Pour répondre aux attentes de sa cible, toujours à la recherche d'informations claires, objectives et adaptées sur les pathologies auditives et la meilleure manière de s'équiper, cette nouvelle signature : « Audition Mutualiste, la référence audition. » présente l'enseigne comme un repère pour le consommateur.

En 2008, l'enseigne Audition Mutualiste s'est regroupée avec le réseau Les Opticiens Mutualistes au sein de la société Visaudio. Cette fusion a notamment pour objectif le développement d'outils communs de communication et de marketing et la mise en place de formations à destination des professionnels des deux réseaux. Le chiffre d'affaires global de l'enseigne Audition Mutualiste est de 65 millions d'euros TTC en 2010.

www.auditionmutualiste.fr

LES PERMANENCES DU 14 MARS :

CENTRE DE SAVERNE

133 Grand'Rue
03 88 03 41 95
de 15h30 à 18h30

CENTRE DE HAGUENAU

6 rue du Marché aux Grains
03 90 59 05 96
de 12h à 15h

CENTRES DE STRASBOURG ESPLANADE

8, rue de Londres
03 88 15 44 88
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

CENTRES DE STRASBOURG MESANGE

26, rue de la Mésange
03 88 22 44 77
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

CENTRE D'ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

257 route de Lyon
03 88 67 26 66
de 8h30 à 11h 30

CENTRE DE COLMAR*

21 rue étroite
03 89 20 45 40
de 8h à 13h et de 14h à 15h45

CENTRE DE MULHOUSE

64 rue Franklin
03 89 66 99 90

CENTRE DE WITTENHEIM

5 rue du Rhin
03 89 50 23 23
ne participe pas à la JNA

CENTRE DE SAINT-LOUIS

8 avenue du général de Gaulle
03 89 69 89 89
de 9h à 12h30 et de 13h à 16h30

CENTRE DE THANN

122 rue 1^{ère} armée
03 68 75 00 11

* Présence d'une assistante audition

Contacts Presse :

Isabelle GEMIS - Responsable communication - Tél. : 03 88 55 91 70
Noémie MERCEL - Chargée de Communication - Tél. : 03 88 55 91 02
Mail : communication@mf-alsace.com

Mutualité Française Alsace – Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes
10 rue de la Durance – BP 10046 – 67023 STRASBOURG CEDEX 1
Tél. 03 88 55 91 00 – Fax 03 88 84 29 69
www.mf-alsace.com

Organisme régi par le Code de la Mutualité – RNM n° 434 111 126